

Soignant et le Secret Professionnel



PUBLIC VISE – Personnel Soignant

La démarche pédagogique repose sur des méthodes actives, centrée sur la pratique et l'expérience de chacun ; le processus pédagogique inclut une forte articulation entre apports de connaissances et analyse des pratiques quotidiennes des professionnels présents.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Clarifier la notion de secret professionnel et son cadre juridique
- Apprendre à concilier confidentialité et devoir d'information
- Identifier l'information spécifique à apporter en cas de décès
- Identifier les liens entre secret professionnel et justice
- Identifier les pratiques respectueuses de la confidentialité et du secret dans l'utilisation des nouveaux supports d'information

DUREE – 1 jour

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- S'approprier les pratiques justes de la confidentialité et du secret professionnel.

DEROULEMENT ET PROGRAMME

- Les fonctions sociales du secret
- L'interprétation du secret professionnel par la loi pénale aujourd'hui
- Le Code de déontologie médicale aujourd'hui
- Le secret professionnel comme un droit de l'utilisateur du système de santé
- Le secret professionnel à la lumière du droit civil et européen
- Le secret médical et justice pénale : missions au service de la protection de la personne
- Secret médical
 - Maltraitance chez l'enfant
 - Maltraitance chez la personne âgée
- Les limites du secret médical (médecin, juge, situations ou organismes spécifiques...)
- Secret professionnel comme un devoir statutaire et/ou déontologique
- De la théorie à la pratique : Illustrer les concepts juridiques par des commentaires d'arrêts

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- La pédagogie mise en place est dynamique, interactive et toujours en lien avec la réalité des participants.
- Encadrement de la formation : (Supports papier, diaporama sur vidéoprojecteur, annexes et exercices progressifs suivant la formation)
Les documents pédagogiques en support papier sont fournis à chaque participant. Ces mêmes documents sont projetés sur un écran, commentés par le formateur. Les exercices peuvent être individuels ou collectifs ; dans tous les cas le formateur est disponible pour interagir avec les participants.
- Notre principale préoccupation est que chaque participant puisse transposer, dans son contexte de travail quotidien, les acquis de la formation. Cela se traduit concrètement par une pédagogie active. (Apports théoriques appuyés par des études de cas, des explications imagées, des jeux de rôles, des mises en situations)

ÉVALUATION

Un tour de table + Une phase évaluation à chaud écrite (questionnaire évaluation remis aux participants)